

## COMITÉ DIRECTEUR DU 3 AVRIL 2023

### Visio à 19 heures

- Présents : Josy Brégal, Jean Christophe Cabriol, Alexandre Delcassé, Max Farenc, Muriel Lebreuil, Bertrand Lacapere, Anthony Legeay, Jean Pierre Lherm, Antony Perrot, Henry Piton, Luc Poncelet, Delphine Sigal, Xavier Smith, Josiane Velay
- Invités : François Meurillon - Julien Housset - Clément Depoorter - Grégoire Bureau (20h30)
- Absents excusés : Rémi Bousquet - Laurence Teluob
- Absents : Catherine Cabanis - Bénédicte Mazières - Jean Charles Oliván - Marie Sabah
- 14 personnes présentes : quorum atteint

### 1 - Retour sur l'AG FFA

Luc fait un retour sur l'AG qui s'est tenue le 25 mars dernier à Paladru.

L'augmentation de la part fédérale a été votée : 229 pour, 100 abstentions, 105 contre : 6% d'augmentation pour les clubs ; les parts ligues et CD ont été gelées. Pas de majorité écrasante. La FFA cherche des financements un peu partout. Cette augmentation est justifiée par le taux de l'inflation, et que la part d'autofinancement du budget de la fédération est toujours trop faible.

La ligue et le CD 31 ont voté contre.

La coupe de France 2023 n'est pas budgétisée à ce jour. Le partenaire historique de cette manifestation s'étant retiré il y a quelques années, la fédération, n'ayant pas de partenaire à ce jour pour financer cet événement, n'est pas en capacité à ce jour de financer seule cette manifestation. Même si cet événement était devenu la coupe de France MAIF, La FFA semble oublier qu'à l'origine cette manifestation était une demande des ligues qui permettait de rythmer la saison sportive.

En amont de cette AG, il y avait une réunion des présidents de ligue. La FFA a demandé aux ligues si elles souhaitaient faire la coupe sans financeurs, sachant que cela représente 10 000 €/ligue au minimum. A ce jour, aucune ligue n'a budgétisé cette somme. Si cette manifestation venait à disparaître, la FFA fera des propositions pour animer la saison sportive des ligues.

François : Il faut trouver une solution pour animer la politique sportive, une carotte pour élever le niveau sportif.

Luc poursuit : Effectivement, toute une réflexion est à mener ; la coupe de France avait été déplacée en octobre à cause du calendrier international. Il semble bien que la FFA ait oublié ses clubs.

Position de la ligue pour cette saison : poursuite de son offre sportive avec les stages prévus. En fonction de la suite des événements. Une réflexion sera menée par les acteurs sportifs de la ligue pour proposer une animation régionale cohérente.

Budget prévisionnel de la FFA présenté en hausse : 8.3 M€ - mais une rigueur est demandée.

Le niveau des licences est revenu au niveau de 2019.

2023 : la France accueille 4 manifestations internationales (accent sur le fait de sa capacité à le faire).

Lors de l'AG de la FFA, JC Rolland, président de World Rowing, était présent.

Son commentaire : l'aviron est reconnu pour ses valeurs, mais n'attire pas de partenaires. JC explique que les choix faits par World Rowing sont tout sauf irréflechis ; ils sont tous débattus au sein du comité exécutif.

La décision de passer sur 1500 mètres au JO de Los Angeles a été longtemps réfléchi. Plusieurs hypothèses ont été envisagées - Pour l'aviron, pour rester à proximité du village olympique et du cœur des JO, il a été décidé de réduire la distance à 1500m car le plan d'eau historique des jeux de 1930 s'est vu amputé avec le temps de 500m, par la construction d'un pont autoroutier. Un autre bassin était disponible, mais à plus de 4 heures du village olympique, ce qui n'aurait eu pour effet que d'isoler encore plus l'aviron.

World Rowing s'est battu pour maintenir les poids légers aux JO : Le constat a été fait que c'était une posture de défense ; l'enjeu, au-delà des poids légers, ne pas perdre d'athlètes ; l'aviron est une discipline qui compte parmi le plus grand nombre d'athlète aux jeux, ce qui n'est pas le cas en nombre de licenciés sur la planète. Pour changer de posture, et voyant que la combat des poids légers étaient de plus en plus difficile à soutenir, il a été décidé de changer de posture et proposer le beach rowing, discipline qui ne nécessite pas de lieu supplémentaire en termes d'organisation, car elle se pratique sur le même lieu d'une autre discipline, avec des infrastructures réduites. La décision du CIO se fera au mois de mai 2023.

La grande Médaille d'Or de la fédération a été remise à Pascal Jolly. Les rameurs en fin de carrière ont été mis à l'honneur.

Une AG extraordinaire est prévue le 8 juin pour changer les statuts de la FFA - cela doit être fait avant 2024. Pour les statuts de la ligue et des CD, il faudra le faire avant 2028. Néanmoins, il faudra évoquer les modèles de vote pour 2024.

Date importante à retenir : 16-11-2024 : AG électorale FFA

L'AG de la ligue devra donc se tenir début octobre, et les AG des CD début septembre.

La question des ZFE a été abordée lors de cette AG.

## 2 – Accueil d’Anthony Perrot

Anthony exprime son souhait de travailler auprès des masters, afin de mettre à disposition ses compétences et son expérience.

Sous un format annuel : proposer un rassemblement (stage ? format à réfléchir).

Tout ceci reste à mettre en forme.

Pour l’instant présent, il souhaite, en priorité, intégrer la commission sportive ligue pour travailler sur la performance des J14-J16 et des masters.

Vote pour l’intégration d’Anthony à la CS : unanimité

François pense que c’est important de dynamiser les masters pour les jeunes, car ce sont souvent des parents de jeunes ; il est donc important de les impliquer. Il souligne l’expérience d’Anthony sur le haut niveau ; il rappelle que nous sommes dans une zone (Sud-Ouest) où il y a peu de niveau, et où personne ne souhaite s’investir; chacun s’investit en priorité sur sa ligue. Ensemble au niveau de la zone, on peut arriver à faire quelque chose.

## 3 – Investissements

Les ergomètres arrivent en fin de convention au 31/10/2024.

Il convient de se positionner rapidement pour que les clubs puissent réfléchir à acheter à nouveau des ergomètres, et indiquer leur position.

La demande de subvention concerne le dossier “équipement” auprès de la Région d’octobre 2023 pour la saison 2024.

Appel à candidature pour les besoins des clubs : à lancer au mois de septembre 2023 pour une convention débutant en 2024.

Question de Clément : Les AS des lycées et collèges peuvent-elles bénéficier des aides ?

Réponse : ils peuvent bénéficier de l’achat groupé, mais pas de l’aide de la ligue.

Bateaux de la ligue :

Questions de Luc : faudrait-il revendre un quatre ? a-t-on besoin d’un quatre supplémentaire ? Le plus vieux bateau est le Filippi : Faut-il le vendre ?

Pour Julien Housset : on garde ce bateau, dans l’attente des propositions à venir concernant la coupe de France.

Le CD valide la vente d’un skiff Filippi du Pôle : c’est un skiff petit porteur de 2006, acheté par la ligue en 2011.

Concernant cette vente, demande-t-on un projet ou effectue-t-on un tirage au sort ?

Le CD vote pour demander aux clubs intéressés un petit dossier, où ils doivent exposer leur projet de développement avec ce bateau, et s’engager à le garder une fois acheté : un projet J14 et/ou un projet féminin.

Le CD valide le prix proposé à l’unanimité : 1500 €

## 4 - Actualité des commissions

### Communication :

- Arche flamme : un devis a été demandé - choix fait pour s'adapter au mieux à la prise au vent.
- Flammes : 2 flammes commandées pour le beach rowing.
- Instagram : publication de stories qui ont touché un public nombreux
- Formulaire Google forms pour les candidatures à la section universitaire à mettre en ligne via le site de la ligue.
- "Vestiaire officiel" : Grégoire a contacté cette boutique en ligne - elle ne fait pas de combi d'aviron, mais des polos, casquettes, et autres vêtements sportifs ... Plusieurs clubs d'aviron l'utilisent déjà. Chaque vente rapporte 10% du prix à la structure.

Jean-Pierre réagit au fait que de passer par un prestataire n'augmente pas le CA de la ligue, mais le minore. Pour 100 € de bénéfice, les 1000 € de CA n'apparaissent pas dans les comptes de la ligue.

Xavier propose de mettre en place la boutique pour la ligue : on teste. Même si le CA de la ligue ne sera pas augmenté, nous n'avons pas à gérer les stocks, ni les achats.

Se renseigner sur un fond comme la FFA pour les remises de récompenses- Demander un devis sur la base des fonds des flammes/arche - pour faire un "fond" pour les photos

### Arbitrage :

Nous avons perdu largement les disponibilités des arbitres, que ce soit pour les arbitres assidus (disponibles plus de 10 à 20 jours par an et +), ceux disponibles entre 4 à 9 jours, ou les arbitres peu assidus (dispos 0 à 3 jours/an) - cela devient critique

### Mer :

4ème régates Euromed : Sète avec le championnat de Ligue

Solo Race le 25 mars

Benoit Mercier a intégré l'Euromed, et s'occupe du suivi des points

Championnats de France à Brest : toujours en attente du programme.

### Loisirs sportifs :

Réunion en présentiel fin janvier

L'opération "ramons chez nos voisins" a démarré avec l'AT, celle du MUC a été annulée en raison de la météo

Randonnée fédérale à Balaruc : elle a eu lieu ce week-end (1er et 2 avril) - mais se pose la question de la responsabilité des dirigeants - pour Julien, il faut que l'inscription passe par l'intranet fédéral, moyen de contrôler le niveau 2 - Clément signale que l'on peut faire une extraction avant la fin des inscriptions dans le cas où l'on est l'organisateur. Julien demande à Josiane de faire remonter ce souci à la FFA.

Josiane a fait le choix de ne pas passer par l'intranet car elle ne pouvait pas connaître le nombre d'inscrits : il faut donc que la FFA transfère "les droits" à l'organisateur de la randonnée, comme ça l'organisateur pourra contrôler les brevets et se déresponsabiliser; c'est bien le club du rameur qui attribue les brevets (à eux de ne pas les "donner").

Banc fixe :

Formation réalisée ce week-end pour la 2ème année

Universitaire :

Supaerowing

championnats d'académie à Cazaubon mercredi dernier

championnats d'académie universitaire à Toulouse

## **5 - Questions diverses**

RAS

La réunion du CD prend fin à 21h30